

DOSSIER DE PRESSE 2020



Depuis 15 ans, Tab'agir accompagne les fumeurs dans leur démarche d'arrêt.

Association créée en 2003 à Auxerre, Tab'agir intervient sur toute la Bourgogne Franche Comté depuis 2019.



- ➔ Développe la prévention du tabagisme auprès du Grand Public,
- ➔ Accompagne les fumeurs vers l'arrêt du tabac avec une prise en charge pluridisciplinaire,
- ➔ Propose des lieux de consultations au plus proche du domicile des patients afin de contribuer à développer l'accès aux soins pour tous.

I/ QUI SOMMES –NOUS ?

Histoire de l'association :

En 1999, le Docteur Serge TCHÉRAKIAN, pneumologue hospitalier, a vu la fréquence des cancers du poumon chez des jeunes femmes augmenter terriblement. Il a donc décidé de regrouper **les institutions et les professionnels de santé libéraux pour lutter ensemble contre le tabac**.

En Janvier 2003 l'association est formalisée et voit le jour.

Icaunaise d'origine, elle devient **Bourguignonne en 2008 et en 2019 Tab'agir s'étend sur le territoire franc-comtois** (à la demande de l'Agence Régionale de Santé BFC).

Sa mission principale est l'aide à l'arrêt du tabac sur la Bourgogne Franche-Comté (BFC) mais elle développe aussi dans l'Yonne (depuis 1999) et la Nièvre (depuis 2016) **des actions de préventions** auprès des jeunes en milieu et hors milieu scolaire (collège, missions locales...) et organise des manifestations lors du Mois Sans Tabac.

Tab'agir est également co-pilote régional du Mois Sans Tabac avec l'IREPS BFC.

Contexte :

Le tabac est reconnu comme la première cause de mortalité évitable en France :

- ➔ 80 000 morts annoncés pour 2020 (cancers, maladies cardio-vasculaires et respiratoires).
- ➔ 16 millions de fumeurs quotidiens et près de 60 % évoquent le souhait d'arrêter de fumer dans l'année.

Cause de mortalité avant 65 ans, et par cancer :

Le tabac est responsable dans notre pays de près d'un décès sur huit.

La stratégie nationale de santé et le plan Priorité Prévention font de la lutte contre le tabac une priorité de santé publique de premier plan.

Le Programme National de Réduction du Tabagisme (PNRT issu du plan cancer 2014-2019) a permis la mise en place d'une gouvernance nationale et régionale, la rénovation du cadre juridique sur le tabac et la mise en œuvre d'actions emblématiques (paquet neutre, avertissements sanitaires agrandis, droit de prescription des traitements de substitution nicotinique élargi, hausse du prix du paquet, Mois Sans Tabac).

Les premiers résultats sont très encourageants en matière de réduction du tabagisme quotidien, la prévalence du tabagisme quotidien est, en 2018, de 25,4%.

Elle a baissé de 4 points en deux ans (source Bulletin épidémiologique hebdomadaire N° 15 - 28 mai 2019).

- ➔ Le Programme National de Lutte contre le Tabac 2018-2022 (PNLT, suite et l'amplification du PNRT) traduit la volonté d'agir encore plus fortement contre ce fléau : combinant des actions sur le volet économique et sur les volets sociaux et sanitaires.

Des actions nationales qui visent un objectif : aider les jeunes enfants d'aujourd'hui à devenir, dès 2032, la première « génération d'adultes sans tabac ».

Le tabac est une drogue :

Lors des formations nos médecins tabacologues insistent sur le fait que le tabac est une drogue, et même **la drogue la plus addictive**.

Au fil des mois de consommation, il devient très dur de s'en passer.

Il est difficile d'arrêter de fumer seul, « ça n'est pas un jeu d'enfant » comme nous le reprenons dans notre nouvelle campagne de communication.

Nous encourageons les fumeurs à nous contacter pour connaître le médecin le plus proche de leur domicile.

Nous pouvons citer le Professeur Gilbert LAGRUE (1922 – 2016), un des pionniers de la lutte contre l'addiction au tabac. En 1977, il a créé l'une des premières consultations d'aide à l'arrêt du tabac :

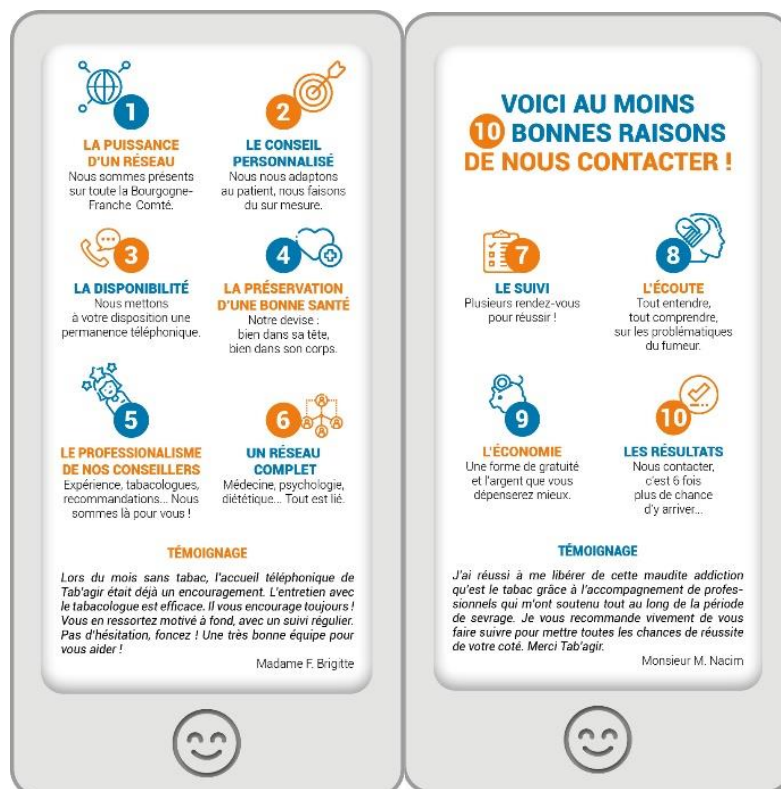
« Fumer, quelques cigarettes à l'adolescence peut être suffisant pour initier une consommation régulière presque inéluctable (seuls 15 % de ceux qui goûtent à la cigarette échappent au tabagisme régulier). Des études ont montré que les fumeurs développent une tolérance à la nicotine et des symptômes de manque : fumer engendre donc une dépendance physiologique et psychologique...

...Ils continuent à fumer parce qu'ils sont devenus dépendants de la nicotine. Il est très difficile de modifier cette habitude. Seuls 15 % de fumeurs réguliers sont capables de s'arrêter de façon permanente avant 60 ans ».

« Je ne suis pas coupable d'un manque de volonté, je suis victime de la dépendance »

II/ COMMENT AGISSONS-NOUS ? POUR QUI ? AVEC QUI ?

Les 10 bonnes raisons de faire appel à Tab'agir :



Un numéro unique régional : 03.86.52.33.12.

Parce qu'un suivi par le réseau c'est 6 fois plus de chance pour réussir à arrêter de fumer.

L'équipe *Tab'agir*
Pour votre santé

Président : Docteur Serge TCHÉRAKIAN

- Directrice : Françoise AMELOT
- Médecin tabacologue coordonnateur BFC : Jean Loup DUROS
- Coordinatrice régionale BFC : Peggy BENOIT
- Assistante administrative et communication : Marie MILANDRE
- Secrétaire : Mélanie WEITZEL
- Référente prévention 58/89 et Chargée de projets 89 : Ménana HADDAD
- Chargée de projets prévention 58 : Hélina LANDEROUIN
- Chargée de projets prévention 58 : Chloé RONDEAU

Formation des professionnels et prise en charge Tab'agir :

Quels professionnels sont formés par Tab'agir ?

- Des médecins généralistes, des sages-femmes, des infirmières salariées ou « Asalée »,
- Des diététicien(nes) et des psychologues qui seront sensibilisés aux thérapies comportementales et cognitives (TCC).

Des sessions de formation d'inclusion organisées sur tout le territoire et dispensées **des médecins tabacologues de l'association. D'une durée de 12h** réparties sur un jeudi après-midi et un vendredi toute la journée.

Les professionnels libéraux participant sont indemnisés afin de compenser au mieux leur perte d'activité durant ces heures de participation à la formation.

- ➔ Par la suite, chaque professionnel formé participera aux réunions de formation continue et d'échange des pratiques de façon régulière (tous les 6 mois).

Grâce aux professionnels de santé libéraux formés aux consultations d'aide à l'arrêt du tabac, les patients peuvent trouver une prise en soin près de chez eux, au sein même de maisons de santé ou de cabinets médicaux.

Les recommandations de la Haute Autorité de Santé :

Au moins 5 consultations réparties sur plusieurs mois sont préconisées :

- La première d'environ 45 minutes, puis 30 minutes pour la seconde et 15 à 20 minutes pour les suivantes.

Grâce au réseau, le médecin ou la sage-femme voit son acte valorisé puisque les 3 premières consultations sont indemnisées par Tab'agir en plus du règlement habituel du patient.

Tab'agir prend également en charge financièrement* **les consultations auprès d'une diététicienne** (si crainte de prise de poids) et auprès **d'un psychologue TCC** (pour la dépendance gestuelle et comportementale). *Financement par l'Agence Régionale de Santé BFC. ➔ **Jusqu'à 4 consultations pour chacun de ses accompagnements. Le patient n'a rien à régler.**

Un suivi et une évaluation sont réalisés à 6 mois et à 1 an auprès de l'ensemble des patients pris en charge par le réseau afin d'évaluer les taux d'arrêt.

Des chiffres parlants :

À ce jour 311 professionnels constituent le réseau en BFC.

- **2279 consultations médicales réalisées en 2019,**
- **876 consultations de suivi en diététique et en thérapies comportementales et cognitives.**

La qualité du travail des « professionnels Tab'agir » et la prise en charge pluridisciplinaire par le réseau démontrent chaque jour l'efficacité du travail en équipe.

Les professionnels de santé qui veulent agir pour la réduction du tabagisme sont de plus en plus nombreux à adhérer à Tab'agir.

- ⇒ Des sessions de formation sont mises en place chaque année afin de répondre aux attentes des professionnels et **à cette priorité de santé publique qu'est la lutte contre le tabac.**

Nos partenaires :

L'Agence Régionale de santé BFC, la Ligue contre le Cancer, l'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, les URPS (médecins libéraux, pharmaciens), la Mild&Ca, la MGEN, Éducation Nationale, la Mutualité Française BFC, la FeMaSCo BFC.

